

**LA PATERNITÉ EN CONTEXTE MIGRATOIRE :
ÉTUDE EXPLORATOIRE SUR DES PÈRES
IMMIGRANTS D'ORIGINE AFRICAINE
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Saïd Bergheul

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

A Pathways to
Prosperity Project

June 2019

La paternité en contexte migratoire : Étude exploratoire sur des pères immigrants d'origine africaine en Abitibi-Témiscamingue

Saïd Bergheul¹,

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, l'immigration des pères a participé largement au renouvellement de la population québécoise et est devenue l'un des plus importants facteurs de croissance démographique et économique au Canada. Même si la proportion des pères immigrants est en augmentation constante, on connaît très peu la réalité que vivent ces pères au sein de la société d'accueil (Brodeur et Shhem, 2014) et dans les régions éloignées comme l'Abitibi-Témiscamingue.

L'immigration nécessite la redéfinition des rôles familiaux, la reconstruction du système familial et l'instauration d'une nouvelle identité paternelle fondée sur le maintien d'un équilibre entre le système culturel de la société d'accueil et celui du pays d'origine (Dyke et Soucier, 2000).

En pratique, l'aide apportée aux pères par les intervenants québécois est culturellement inaccessible aux pères immigrants et n'offre pas une réponse adaptée à leurs besoins réels (Brodeur et al., 2014). Souvent, elle se base sur des valeurs qui entrent en contradiction avec celles des immigrants, ainsi que sur des interprétations hâtives du fonctionnement de ceux-ci (Battaglini et al., 2002 ; Hernandez, 2001).

Lorsqu'on s'attarde aux spécificités de leurs parcours post-migratoires, on réalise que l'on connaît très peu leur manière d'aborder la paternité en contexte d'immigration (Hernandez, 2007).

Nos questions de recherche sont formulées ainsi : quelles sont les influences de l'immigration sur les rôles et les engagements paternels ? Quelles sont les difficultés d'intégration et d'adaptation des pères immigrants à la société d'accueil ?

Cette étude abordera ces questions en tenant compte de la perspective des pères immigrants et de leurs perceptions. Ces connaissances seront principalement utiles aux praticiens en santé mentale

¹ Saïd Bergheul, Professeur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. 445, boulevard de l'Université, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4. Canada
Contact : said.bergheul@uqat.ca

et aux décideurs politiques. La connaissance de la réalité des pères immigrants peut faciliter l'adaptation de ceux-ci dans les communautés québécoises et le développement des outils pratiques renforçant l'intégration de ces individus, en plus de renforcer les liens au sein de la communauté.

APPROCHE THÉORIQUE SUR LA PATERNITÉ EN CONTEXTE MIGRATOIRE

Il est évident de mentionner que les pères immigrants ne vivent pas le même trajet migratoire (Gervais, de Montigny, Azoural et Courtois, 2009 ; Lamb, 2008). La diversité des parcours, les différences culturelles et familiales influent sur la construction et l'exercice de la paternité. La complexité du vécu paternel des immigrants résulte d'une série d'accommodements entre la culture d'origine et celle de la société d'accueil, entre un souci d'acculturation (Berry, 2008) et le souci de préserver son identité culturelle ainsi qu'entre le modèle familial occidental d'enculturation et le modèle familial traditionnel (Chuang et Su, 2008, 2009 ; Fronteau, 2000 ; Pourtois et Desmet, 2004 ; Ridjanovic, 2014).

Dans les recherches sur la paternité en contexte migratoire, les concepts d'engagement paternel et d'identité paternelle sont souvent mentionnés. Ces deux concepts sont en réalité reliés, puisque plusieurs déterminants de l'engagement paternel sont en partie fonction de l'identité paternelle. (McBride et al., 2005). L'identité et l'engagement paternels sont aussi soumis à des influences sociales et culturelles. Selon Lamb (2004), les terminologies utilisées : interaction directe, la disponibilité (accessibilité), la responsabilité (planification de la vie quotidienne) et l'évocation de l'enfant même si celui-ci n'est pas présent définissent l'engagement paternel. La conception qu'ont les pères de leur rôle paternel contribue à la construction de l'identité et l'importance qu'on lui concède se matérialise par de l'engagement. L'identité paternelle, en lien avec la socialisation masculine, comprend trois dimensions du rôle du père, soit la présence en termes d'investissement, l'implication directe auprès de l'enfant et la différenciation sexuelle de son rôle par rapport à celui de la mère (Le Camus, 2005).

Plusieurs auteurs ont constaté que les immigrants généralement passent par trois stades : le stade pré-migratoire, le stade migratoire et le stade post-migratoire. Chaque stade a ses caractéristiques et ses difficultés. Exceptionnellement, certains immigrants comme notamment les réfugiés politiques qui vivent des guerres civiles dans leurs pays peuvent ne pas passer par ces stades.

Les motifs qui motivent les pères immigrants pour quitter leurs pays sont souvent reliés à cinq catégories principales, soit l'amélioration du niveau de vie, l'avenir des enfants, l'insécurité liée à la situation dans le pays d'origine, le désir de relever des défis et le rêve de l'Occident (Vatz Laaroussi, 2001). Le stade prémigratoire commence à partir du moment où les pères et leurs familles décident de migrer. Les raisons de départ sont multiples et chaque père a son histoire dans sa démarche migratoire (Legault et Rachédi, 2008).

Le parcours migratoire est le moment du déplacement, c'est le temps passé entre le départ de la société d'origine et l'arrivée dans la société d'accueil. Le voyage peut être direct, mais parfois, la famille transite par plusieurs pays d'atteindre la destination finale. Le trajet migratoire n'est pas toujours simple. Il peut apparaître comme une phase confuse où les pères et leurs familles sont en attente entre leur société d'origine et celle dans laquelle ils vont immigrer. Ils peuvent séjourner dans plusieurs pays transitoires, ce qui implique une modification significative de leur existence sociale quotidienne (Fronteau, 2000).

Au niveau du stade postmigratoire, plusieurs études mettent l'accent sur la modification des rôles au sein des familles immigrantes, ainsi que sur la complication du processus de l'intégration des hommes immigrants (Battaglini et al., 2002; Dyke et Saucier, 2000; Hernandez, 2007; Shimoni, Este et Clark, 2003). Les valeurs des pères immigrés et de leurs familles sont filtrées par les institutions de la société d'accueil (Vatz-Laaroussi, 2001). Cette situation complexe s'explique par le fait que la société d'accueil prescrit aux parents de transmettre à leur progéniture des valeurs qui n'appartiennent pas à leurs références identitaires.

Par ailleurs, les mécanismes d'exclusion adoptés par des citoyens de la société d'accueil sont nombreux et handicapent l'exercice du rôle paternel en contexte migratoire (Legault et Bourque, 2000). Les stéréotypes, l'ethnocentrisme, les préjugés, le harcèlement, la xénophobie et le racisme font partie des mécanismes d'exclusion que peuvent vivre les pères immigrants. Même si la société d'accueil offre aux immigrants une occasion de s'accomplir individuellement et professionnellement, il s'avère que les obstacles à reconnaître leurs diplômes provenant des sociétés en développement entravent leur insertion (Brodeur et al, 2014; Clarkson, 2005 ; Rojas-Viger, 2008).

La déstabilisation des pères est reliée au fait que leur identité est remise en cause, ce qui exige de faire des réajustements profonds tout en conciliant à la fois les valeurs de leur culture d'origine et

celles de la société d'accueil (Gervais et al., 2009; Este et Tachble, 2009a, 2009b). Certes, le stade postmigratoire n'est pas vécu de manière homogène par tous les immigrants et chaque père vit son intégration d'une manière unique et spécifique.

Dans le modèle où le père est le pourvoyeur de la famille, les difficultés d'intégration en emploi et l'insécurité économique forment des causes principales de la détérioration du rôle paternel et de la dynamique familiale en contexte postmigratoire (Bernier, 2014; de Montigny, Brodeur, Gervais, Pangop et Ndengeyingoma, 2002). Le processus migratoire dépend de la place occupée par les pères au sein de leurs systèmes familiaux et de la société d'accueil (Gervais et al., 2009). Une série de déséquilibres apparaît, car les parents et les enfants s'acculturent à des rythmes différents. Les enfants vont circuler dans un univers symbolique différent et se référer à un registre d'action distinct de celui du système parental.

De plus, le statut de la femme au Québec modifie les rôles familiaux surtout lorsque certaines décident d'occuper des emplois ou de retourner aux études, après l'immigration, afin de contribuer à la réponse des besoins économiques de la famille (Hernandez, 2007). Également, la nécessité de l'implication des hommes dans les tâches ménagères déstabilise les pères et constitue une source de stress, de discordes et de conflits au sein du couple (Brodeur et al., 2014).

Chaque père immigrant utilise des stratégies d'adaptation distinctes en fonction de son système de pensée et de son unité familiale (Berry, 2008 ; Bérubé 2004). Tous les pères immigrants sont appelés à s'adapter au nouveau contexte migratoire et doivent composer avec les aspects complexes qu'impose l'immigration. L'immigration comporte plusieurs défis pour les hommes (Gervais et al., 2009) ce qui nécessite la mise en place des mécanismes d'adaptation.

Les stratégies adaptatives des pères peuvent être psychologiques ou adaptatives vers l'extérieur (Vatz-Laaroussi, 2007). La dimension intérieure engage des mécanismes psychiques divers pour supprimer l'angoisse. Le vécu paternel traumatisant en contexte migratoire peut être refoulé, minimisé ou déréalisé. Les stratégies orientées vers l'extérieur impliquent la modification du monde extérieur. Les pères peuvent, dans certains cas, adopter la stratégie d'assimilation (Hernandez, 2007). Ainsi, ils tendent à ressembler le plus possible aux représentants de la culture dominante dans sa façon de percevoir la paternité. Il est important de mentionner que plusieurs études (Renaud, 2001) mentionnent les impacts positifs de l'immigration.

À titre d'exemple, un même aspect peut représenter un gain pour certains pères et une perte pour d'autres (Costigan, et Dokis, 2006). Le fait d'immigrer représente une expérience de plusieurs deuils que les pères vivent en même temps, qu'ils doivent reconstruire un nouvel environnement et s'adapter aux différentes exigences de la société d'accueil. La transition à la paternité est complexe puisque les pères vivent à la fois deux transitions difficiles, soit celle de la paternité et celle de l'immigration (Costigan et Dokis, 2006; Dyke et Saucier, 2000).

MÉTHODOLOGIE

L'étude est de type exploratoire. L'approche méthodologique qualitative permet d'approfondir l'influence de l'immigration sur les fonctions et engagements paternels à partir de la perception des pères interviewés (Mayer et Deslauriers, 2000). La population à l'étude est composée de pères immigrants installés en Abitibi-Témiscamingue (Québec). Chaque immigrant a son style parental, car la diversité des parcours, les différences culturelles et familiales influent sur la construction et l'exercice de la paternité. Dans le cadre de cette étude, nous avons interrogé dix pères d'origine africaine.

Nous avons l'objectif d'interroger cinq pères d'origine maghrébine, cinq pères d'origine asiatique, cinq pères d'origine européenne et cinq pères d'origine sud-américaine, mais nous sommes vite rendu compte de nos difficultés de recrutement. En effet, l'Abitibi-Témiscamingue arrive difficilement à attirer des immigrants en région.

Les dix pères africains immigrants qui ont participé à l'entrevue sont arrivés au Canada il y a moins de cinq ans. Six proviennent de la République Démocratique du Congo, deux du Cameroun et deux de la Côte d'Ivoire. Ils ont en moyenne 35,4 ans et sont pères d'un ou de deux enfants âgés entre sept mois et cinq ans. Ils sont tous en couple (famille biparentale). Parmi ceux-ci, six travaillent actuellement tout en étant aux études, deux sont de étudiants et les deux autres ne travaillent pas et ne sont pas aux études.

Le recrutement des pères s'est fait auprès des organismes qui accueillent des immigrants en Abitibi-Témiscamingue. Le Carrefour jeunesse-emploi Abitibi-Est (CJEAÉ) (Val-d'Or, Malartic, Senneterre (www.cjeae.qc.ca), la Mosaïque à Rouyn-Noranda (www.lamosaique-at.org), le mouvement de la relève d'Amos-région à Amos (www.mrar.qc.ca) et valorisation Abitibi-Témiscamingue (www.valorisation-abitibi-temiscamingue.org) ont été sollicités dans le cadre de la collecte de notre échantillon. Des annonces et des invitations pour la participation à la recherche

ont été affichées dans les locaux des organismes, des courriels seront envoyés et la technique boule de neige sera utilisée. Les pères ont été rencontrés une fois dans le cadre d'un entretien guidé à réponses libres (Mayer et Deslauriers, 2000), d'une durée d'une heure trente. Les pères sont interviewés sur leur phase pré migratoire, migratoire et post-migratoire. Un guide d'entretien semi-directif (voir le guide en annexe) a été élaboré à partir des études réalisées au Québec sur la paternité en contexte migratoire. Les deux thèmes portant sur l'intégration et l'adaptation des pères immigrants à la société d'accueil et l'influence de l'immigration sur les rôles et les engagements paternels ont été abordés avec les pères émigrants.

Une analyse qualitative à l'aide du logiciel Nvivo a permis d'identifier et d'analyser les trois grands thèmes suivant : Les particularités du rôle et des engagements paternels des pères d'origine africaine, l'influence de l'immigration sur le rôle et les engagements du père envers son enfant, l'évolution de la conception des rôles au sein du couple en contexte migratoire et l'adaptation et les difficultés d'adaptation des pères d'origine africaine qui ont immigré en Abitibi-Témiscamingue.

RÉSULTATS

L'influence de l'immigration sur la paternité

Division des tâches plus équitables et selon la disponibilité de chacun

Les pères d'origine africaine soulignent que dans leur pays d'origine, il y a une distinction qui s'opère entre le rôle paternel et le rôle maternel. En effet, le père a habituellement le rôle de pourvoyeur alors que la mère reste à la maison pour s'occuper de l'enfant. Aussi, en Afrique, ils précisent qu'il y a une implication active de la famille élargie à l'égard des soins et de l'éducation de l'enfant. La mère n'est donc pas laissée à elle-même pour répondre à tous les besoins de celui-ci. Il est important de mentionner que l'absence des membres de la famille élargie au Québec est décrite de façon positive par les pères d'origine africaine. En effet, ceux-ci affirment que cette situation entraîne une présence accrue du père dans la vie de l'enfant, ce qui favorise les « rapprochements » (informateur 1) et les « liens parentaux » (informateur 2). Ces résultats concordent avec ceux obtenus par Battaglini et al. (2000) dont les mères immigrantes interviewées invoquent l'absence du réseau familial comme l'une des principales raisons de l'implication accrue du conjoint, celui-ci découvrant un rôle qu'il n'aurait pas pu exercer en présence de la famille

élargie. Des résultats similaires ont été rapportés dans une étude auprès de pères maghrébins de première génération immigrés au Québec qui, en l'absence de leur famille élargie et de leur réseau de soutien, se voient dans l'obligation de participer aux soins de l'enfant, d'intervenir directement auprès de lui de même que d'offrir son aide à la mère pour la réalisation des tâches ménagères (Gervais et al., 2009).

À leur arrivée au Québec, la conception des rôles au sein du couple évolue puisque leurs situations familiale et professionnelle changent. Par exemple, si la mère se trouve un emploi, ou si les deux parents se retrouvent aux études, le père n'est plus en mesure d'accomplir uniquement le rôle de pourvoyeur. Il doit désormais s'occuper de l'enfant pour épauler la mère, celle-ci ne pouvant plus compter sur les membres de la famille élargie. Ainsi, les pères immigrants se retrouvent à réaliser certaines tâches qui ne sont pas traditionnellement effectuées par le père dans leur société d'origine.

Il est impossible de tout laisser entre les mains de l'autre partenaire [...] Même si de manière naturelle, les soins sont naturellement plus donnés par la maman, j'essaie en permanence de prendre ma place [...] Si elle est allée à un rendez-vous aujourd'hui, il faut que la prochaine fois ce soit moi. Dans les tâches ménagères, parce que nous sommes aux études [...] je ne la laisse pas s'occuper de la popote et puis de l'enfant. Si elle s'occupe de la popote alors je m'occupe de l'enfant. (Informateur 3)

Comme il est possible de le constater, les changements au niveau de la situation familiale et professionnelle à l'arrivée des pères immigrants au Québec entraînent un partage des tâches plus équitables entre la mère et le père. De plus, les tâches sont davantage déterminées selon la disponibilité de chacun plutôt que selon le genre. Par conséquent, la division des rôles est beaucoup moins marquée au Québec que dans le pays d'origine. À cet égard, les mères immigrantes qui ont participé à l'étude de Battaglini et al. (2002) soulignent que le père s'implique moins dans le pays d'origine en raison d'une division des rôles plus marquée qu'au Québec. Il s'agit de l'une des principales raisons évoquées par celles-ci pour expliquer les différences perçues de l'implication paternelle du conjoint entre le Québec et le pays d'origine. Bref, comme le souligne Gervais et al. (2009), l'immigration exige une redéfinition des rôles familiaux et une réorganisation des tâches quotidiennes.

Implication accrue des pères immigrants auprès de leur enfant au Québec

Tout comme rapporté par Battaglini et al. (2002), la modification de la conception des rôles au sein du couple à l'arrivée des pères immigrants au Québec entraîne un changement au niveau de l'engagement paternel qui se traduit par une implication parentale accrue et diversifiée. Au Québec, comme expliqué précédemment, l'engagement des pères originaires d'Afrique ne se limite pas au soutien financier de la famille. C'est probablement pourquoi lorsque nous leur avons demandé ce que signifie pour eux « être père » qu'ils ont répondu que c'était un rôle qui entraîne beaucoup de responsabilités, ce qui va dans le même sens des réponses obtenues auprès des pères immigrants de l'étude de Schimoni, Este et Clark (2003). Selon les pères que nous avons rencontrés, les responsabilités assumées doivent avant tout assurer le bon développement de l'enfant. Elles visent également à l'encadrer, à l'éduquer, à répondre à ses besoins et à l'accompagner dans ses apprentissages afin qu'il réussisse bien dans la vie. Elles concernent les soins physiques, la planification de la vie quotidienne, les périodes de jeu, etc. La diversité des responsabilités qu'ils assument au Québec nous permet d'affirmer que leur implication contribue au développement de l'enfant sur divers plans : physique, socioaffectif et cognitif. Si l'on se réfère aux deux formes d'engagement observées dans les interactions père-enfant telles que décrites par Ramdé (2015), *l'engagement indirect* caractérisé par le rôle de pourvoyeur envers la mère et l'enfant chez les pères africains se modifie au Québec au profit d'un *engagement direct* envers l'enfant (ex. : les soins, le jeu).

Sur le plan physique, les pères d'origine africaine s'occupent des soins de confort et d'hygiène de l'enfant. Par exemple, ils peuvent lui donner son bain, changer sa couche, le soigner et le réconforter lorsqu'il est malade. Ils s'occupent également de satisfaire ses besoins primaires comme lui donner à manger. Sur le plan socioaffectif, ils ont des interactions régulières avec leur enfant. Ils consacrent du temps à celui-ci pour jouer, faire des promenades, l'amener au parc, le bercer pour qu'il cesse de pleurer et communiquer avec lui pour créer un lien de proximité et de confiance. Sur les plans cognitif et langagier, l'un des pères interviewés souligne prendre le temps d'expliquer le fonctionnement d'un nouveau jeu à son enfant alors qu'un autre mentionne accompagner sa fille, qui a un retard du langage, au centre de réadaptation. Leurs engagements visent également à préparer l'avenir de leur progéniture. Par exemple, l'un d'entre eux évoque économiser de l'argent pour payer les études de ses enfants. Tous ces exemples rapportés par les pères immigrants africains témoignent de leur implication active dans la vie de leur enfant. Ces derniers expriment ressentir de la fierté, de l'amour, de l'affection et de la joie à l'égard de leur rôle de père, et ce, même s'ils

sont d'avis que ce rôle n'est pas toujours facile à accomplir. Les sentiments rapportés par ceux-ci sont similaires à ceux obtenus par Roer-Strier et al. (2005) lorsqu'ils ont demandé à des pères immigrants résidents au Canada et en Israël ce que représentait pour eux le rôle de père.

L'éducation des enfants en contexte migratoire : une question d'équilibre entre la culture d'origine et la culture de la société d'accueil

Les pères d'origine africaine souhaitent éduquer leur enfant en ayant recours autant à des aspects qui proviennent de leur culture que de ceux qui proviennent de la culture québécoise : « *Ils auront ce qu'il y a de bon dans ma culture et ce qu'il y a de bon dans la culture québécoise et avec les deux, je pense que ce serait formidable pour eux* » (Informateur 5). Afin d'y parvenir, certains aspects éducatifs valorisés dans leur pays d'origine qui sont compatibles avec le Québec sont conservés alors que ceux qui sont incompatibles sont délaissés : « *c'est de trouver le juste milieu entre ce qui est fait ici et puis dans ma culture [...] dans ma culture, puiser ce qui est compatible avec le milieu où je vis, parce que si je veux appliquer à 100 % de ce qui vient de ma culture, c'est sûr que ça ne marchera pas ici* » (Informateur 8). À la lueur de ces deux citations, il est possible de croire que l'éducation des enfants en contexte migratoire repose sur la combinaison d'aspects qui proviennent de la culture d'origine et de la culture de la société d'accueil.

Ensuite, les valeurs que veulent inculquer les pères d'origine africaine à leurs enfants sont des valeurs d'interdépendance comme le respect des autres, l'empathie, l'entraide et la solidarité. Pour l'un des pères interrogés, ce sont davantage des valeurs d'accomplissement qu'il souhaite inculquer à ses enfants tels que l'effort, le travail, la persévérance et la performance (être au meilleur de soi-même). Quant aux croyances religieuses qu'ils souhaitent inculquer à leur enfant, les avis sont partagés. Certains pères d'origine africaine, qu'ils soient croyants ou non, veulent laisser la liberté à l'enfant de choisir sa religion : « *Ça a été imposé dans mon cas [la religion catholique]. Moi je n'aimerais pas lui imposer ça. Si elle veut être chrétienne, il faut qu'elle sache pourquoi elle l'est et qu'elle voie ce que ça lui apporte* » (Informateur 4). Pour les autres, il est important d'inculquer à leurs enfants leurs croyances religieuses (le christianisme dans leur cas) et les valeurs qui en découlent. Par exemple, l'un d'entre eux mentionne qu'il aimerait que son enfant croie en Dieu tout comme lui (informateur 2). Un autre affirme que c'est le christianisme qui détermine quelles sont les valeurs qu'il doit inculquer à son enfant : « *dans la religion, dans le christianisme, on parle d'amour [...], de justice, il faut être sincère, il faut partager, il faut croire en Jésus [...] je souhaiterais inculquer [ses valeurs] à mon enfant, et qu'il marche là-dedans* » (informateur 6).

Quelles que soient les valeurs ou les croyances privilégiées par les pères immigrants, ceux-ci aspirent à ce que leurs enfants qui grandissent au Québec reçoivent une bonne éducation et qu'ils réussissent bien dans la vie. À cet égard, Bérubé (2004), cité dans Hernandez (2007), mentionne la possibilité pour les pères immigrants de se retrouver dans un conflit de loyauté, conflit qui se traduit par le désir de transmettre leur héritage de leur culture d'origine à leurs enfants et par le désir de leur assurer un bel avenir en s'identifiant aux modèles éducationnels de la société d'accueil.

En ce qui concerne les stratégies disciplinaires utilisées par les pères d'origine africaine pour éduquer leur enfant au Québec, celles-ci sont de diverses natures. Par exemple, l'un des pères interviewés souligne que dans son pays d'origine, il est rare que les parents félicitent l'enfant pour ses bons gestes. Les interventions d'où il vient se focalisent davantage sur la modification des mauvais comportements de ce dernier. À cet égard, Pangop et al. (2013) soulignent que l'approche punitive est la stratégie disciplinaire privilégiée dans les sociétés dites traditionnelles correspondant principalement au châtement corporel ou à la menace verbale. Pour l'informateur nommé précédemment, ce n'est pas la bonne façon d'éduquer un enfant. Il faut privilégier des interventions d'encouragement lorsqu'il se comporte bien tel que le féliciter, souligner ses bons coups et le récompenser. De plus, pour la plupart des pères interviewés, l'éducation de l'enfant ne se fait pas en recourant à la punition physique, mais plutôt par la mise en place d'interventions de soutien affectif comme le recours à la communication.

Dans ma culture, des fois, les parents [...] y tapent. Moi je suis contre ça. C'est bête, moi c'est comme ça qu'on m'a fait grandir et des fois, il y a ces réflexes qui viennent, mais je me suis toujours dit que ce n'est pas un bon outil pour éduquer les enfants, c'est-à-dire que les enfants, il faut leur parler, il faut, il faut qu'il y ait ce dialogue permanent envers les enfants. [...] La communication doit être là et quand il a mal fait, il a mal fait. Il y a une autre façon de le punir que de le taper. (Informateur 4)

À la lecture de cette citation, nous constatons que ce père ne veut pas utiliser les interventions physiques dont avaient recours ses parents lorsqu'il était enfant. Toutefois, il faut mentionner que deux des pères interviewés disent donner de « petites punitions » à leur enfant lorsqu'il agit mal. Ceux-ci ne précisent pas à quoi font référence ces « petites punitions », mais nous croyons que ceux-ci réfèrent à de petites punitions physiques suite à l'analyse des propos de l'un des pères immigrants. Ce père raconte les événements d'une situation qui est arrivée à un couple d'immigrants. Les enfants de ce couple ont rapporté à un intervenant que leur mère leur faisait la

« petite punition », ce qui a incité l'intervenant en question à contacter la police. Les policiers se sont rendus chez les parents de l'enfant et ont « vu qu'il n'y avait aucun stigmate d'une certaine maltraitance venant des parents » (informateur 5). Voici ce que l'informateur en question pense de cette situation.

Mais c'est des choses que vraiment moi je trouve que ce n'est pas intéressant [...] le parent qui fait une petite punition à son enfant, il sait pourquoi il le fait, c'est parce que son enfant a fait quelque chose qu'il estime que ce n'est pas bon pour lui-même et pour la société. [...] même que de faire quelques petites punitions souvent, ce n'est pas méchant et ce n'est pas parce que le parent n'aime pas son enfant. C'est parce qu'il sait que c'est quelque chose qui n'est pas bon, et il voudrait que son enfant s'améliore. (Informateur 5)

Comme le souligne De Montigny et al. (2015), les méthodes disciplinaires privilégiées dans la société d'origine peuvent être en « profonde discordance » avec celles qui sont privilégiées dans la société d'accueil. À cet égard, l'étude de Pangop (2015) sur les perceptions du châtiment corporel chez les pères immigrants latino-américains révèle que ceux-ci réfutent les concepts de violence et d'insensibilité parentale associés à ce châtiment dans la société d'accueil, ce qui rejoint les propos du père rapportés dans la citation ci-dessus lorsqu'il dit : « ce n'est pas méchant et ce n'est pas parce que le parent n'aime pas son enfant ». Pour ces pères, les châtiments corporels sont perçus comme « 1) une norme culturelle dans le pays d'origine qui se prolonge après l'immigration comme une norme communautaire ; 2) une valeur qui garantit la préservation des principes moraux ; 3) un facteur de protection à l'égard de l'enfant » l'empêchant d'adopter des comportements dangereux (p.126). En ce qui concerne les autres pères interviewés qui recourent à des interventions punitives, ceux-ci indiquent mettre l'enfant au coin pour un certain temps, lui retirer un privilège ou le gronder. L'un des informateurs précise que les punitions utilisées dans son pays d'origine sont plus sévères que celles utilisées au Québec et donne l'exemple suivant :

C'est vrai que chez nous c'est un peu dur là. On peut gifler l'enfant, on peut le fouetter. Bien fouetter bien des tapettes ou des petites tapettes oui. Des fois priver l'enfant, par exemple « tu ne vas pas dîner, tu vas dîner plus tard », on reporte peut-être de deux heures, de trois heures. Mais je trouve que c'est un peu sévère par rapport à ici. Ici c'est... tu envoies l'enfant au coin par exemple, priver quand même du jeu que l'enfant aime, mais disons que... c'est un peu ça les méthodes de punir l'enfant, ça veut dire

*priver l'enfant pendant un petit bout de temps pour qu'il s'améliore à des petits trucs.
(Informateur 1)*

Facteurs nuisibles à l'engagement paternel : le délai d'accès à certains programmes d'aide, la conciliation études-famille-travail, la recherche d'emploi difficile et le jugement des autres

Pour les pères immigrants, plusieurs facteurs nuisent à leur engagement paternel. D'abord, ils ne sont pas admissibles au régime de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), ni eux et ni leurs enfants, tant qu'ils ne reçoivent pas leur carte de résident permanent. À cet égard, l'un des pères interviewés ajoute qu'il n'aura pas accès à la RAMQ tant et aussi longtemps qu'il sera aux études. Les pères immigrants dans cette situation doivent donc assumer les coûts reliés aux soins de l'enfant ou à l'achat d'une assurance privée ou de voyage, ce qui affecte négativement leur situation financière. De même, certains soins pour l'enfant peuvent être remis à plus tard, ce qui a un impact négatif sur la santé de ce dernier.

Quand on venait d'arriver... tu n'as pas d'assurance maladie [...] on t'oblige à prendre une assurance par l'Université, mais l'assurance ne couvre pas la famille, donc tu es obligé d'aller chercher une assurance voyage pour la famille et qui ne peut intervenir qu'en cas d'urgence [...] certaines choses [certains soins] tu ne peux pas les faire, parce que quand tu te renseignes, on te dit c'est tel coût à peu près. Tu ne peux pas les faire tant que tu es aux études. Tu es obligé d'attendre et c'est là qu'il y a un impact sur l'évolution de l'enfant. (Informateur 9)

D'une manière analogue, le délai d'attente pour être admissible à l'Allocation canadienne pour enfants (A.C.E) nuit également à leur engagement paternel. S'ils étaient admissibles à cette allocation plus rapidement, ils seraient plus confortables financièrement pour subvenir aux besoins de l'enfant : « *Il faut que tu fasses au moins 18 mois au Québec pour commencer à bénéficier de cette aide. Donc, avant 18 mois, tu ne peux pas l'avoir. Et pourtant ça aide beaucoup, surtout quand tu es parent et que tu viens avec le statut d'étudiant* » (Informateur 9).

Ensuite, un autre facteur qui nuit à l'engagement de quelques pères d'origine africaine concerne le fait de devoir concilier la famille avec les études et/ou le travail, ne leur permettant pas de consacrer autant de temps qu'ils le voudraient à leur rôle de père. Pour l'un d'entre eux, cela représente un grand défi : « *je me bats pour faire avancer les deux, c'est-à-dire pour jouer pleinement mon rôle*

de parent, être là quand il faut être là en tant que parent et faire avancer aussi mon projet de doctorat [...] c'est un des grands défis que j'ai actuellement » (informateur 4). Les pères qui doivent concilier études-famille-travail sont d'avis qu'ils seraient davantage satisfaits des responsabilités parentales assumées s'ils étaient moins occupés : « *Je tends vers la satisfaction, mais je suis conscient de quelque chose d'injuste dans la situation. C'est que je suis aux études et je travaille [...] je ne peux pas me consacrer à elle beaucoup plus que j'aurais envie* » (informateur 7). Selon Hernandez (2002), les pères qui conjuguent plusieurs engagements à la fois font face à une double contrainte soit offrir la présence nécessaire auprès de sa famille et répondre aux besoins économiques et matériels de celle-ci, ce qui les place, eux et leur conjointe, en situation de vulnérabilité.

Dans un autre ordre d'idées, les difficultés rencontrées pour dénicher un emploi nuisent aussi à l'adaptation des pères immigrants interviewés, puisque cela limite les moyens financiers pour subvenir aux besoins de l'enfant, ce qui peut faire naître chez ceux-ci, comme le souligne Hernandez (2007), le sentiment de ne pas pouvoir faire vivre convenablement leur famille ainsi que l'incapacité de remplir convenablement les rôles de pourvoyeur et de protecteur. Par exemple, l'un d'entre eux souligne le fait que « *trouver un emploi dans son domaine [...] quand on commence à avoir des études un peu plus élevées, des fois c'est très difficile* » (Informateur 1). Dans son cas, il a dû accepter un emploi en tant que technicien, qui n'est pas directement lié à son domaine, et ce, même s'il détient un baccalauréat et deux maîtrises. Aussi, il mentionne que les employeurs recherchent souvent des gens qui possèdent une expérience de travail au Québec, ce qui rend encore la tâche plus ardue. Selon Roer-Strier et al. (2005), le manque d'emploi et le fait d'exercer un emploi qui n'est pas représentatif du niveau d'éducation et des compétences que possède le père immigrant semble être la plus grande barrière lui permettant d'exercer efficacement son rôle de père. Un autre père que nous avons rencontré déplore le fait que les diplômes obtenus dans un autre pays ne soient pas toujours reconnus au Québec, ce qui oblige les immigrants à trouver un travail qu'ils n'apprécient pas nécessairement ou à retourner aux études. Ce père ajoute qu'il demeure difficile de trouver un emploi lié directement à son domaine, et ce, malgré l'accès au « Programme des travailleurs qualifiés » destiné à faciliter l'intégration des pères immigrants sur le marché du travail : « *quand on veut venir ici, il y a un programme qui existe qu'on appelle « Travailleurs qualifiés » [...] plusieurs qui s'appellent « travailleurs qualifiés », quand ils arrivent ici, ça n'a rien avoir avec le travail qualifié dont on parlait* » (Informateur 4). Il souligne également qu'un citoyen canadien ou un résident permanent qui postule pour un emploi a généralement plus de chances de se faire engager qu'un immigrant, et ce, à compétences égales. Les obstacles auxquels

se heurte le père immigrant à son arrivée au Québec que nous venons de décrire correspondent aux obstacles mis en évidence par la synthèse des travaux portant sur les pères immigrants réalisée par De Montigny et al. (2015), c'est-à-dire le refus de reconnaissance des acquis scolaires du père immigrant et de l'expérience professionnelle qu'il a acquis dans son pays d'origine, ainsi que le fait que ce dernier passe d'un travailleur qualifié avant son immigration à un travailleur non qualifié à son arrivée.

Enfin, pour l'un des informateurs, certaines lois que l'on retrouve dans le Code civil représentent un obstacle dans l'accomplissement de ses engagements paternels, car ces lois limitent sa liberté d'action, l'empêchant donc « *d'exercer [son] droit de parent* » (informateur 5). Par exemple, la loi qui stipule que le mineur de 14 ans ou plus peut consentir seul aux soins requis par l'état de santé semble inappropriée pour ce père, puisque l'adolescent de cet âge n'est pas assez mature pour prendre des décisions relatives à son état de santé. Un autre facteur nuisible à son engagement paternel concerne le jugement négatif des autres concernant sa façon d'éduquer son enfant. Par exemple, il mentionne que si la culture d'une personne tolère de punir l'enfant d'une certaine manière, il devrait pouvoir le faire sans être jugé, même si cette façon de faire n'est pas bien vue par les Québécois. Autrement dit, ce père voudrait être libre de choisir le type d'interventions à prioriser pour son enfant, et ce, sans qu'il soit jugé par les autres.

Facteurs favorables à l'engagement paternel : l'absence de la famille élargie au Québec, les services offerts par le système de santé et l'aide gouvernementale

D'abord, un facteur qui favorise l'engagement paternel des pères d'origine africaine et que nous avons déjà mentionné précédemment concerne le rapprochement du père envers son enfant dû à l'absence de la famille élargie au Québec, ce qui a été démontré également par Gervais et al., (2009). En effet, le père qui offre son aide à la mère, celle-ci ne pouvant pas compter sur d'autres membres de sa famille pour s'occuper de l'enfant, l'amène à passer plus de temps avec ce dernier.

*Il y a le fait qu'au Québec là, on est obligé, obligé c'est peut-être pas le terme, mais toi et ta femme vous êtes deux et si vous avez un enfant, y'a personne d'autre [...] Donc pour moi, l'environnement fait que l'individualisme impose aux pères d'être plus présents pour leur enfant [...] Toi, le père, tu ne peux pas compter qu'il y ait une voisine qui vienne changer ton enfant pour toi [...] Tu dois mettre la main à la pâte.
(Informateur 10)*

Dans un même ordre d'idées, l'un des informateurs souligne que le père, dans son pays d'origine, passe la majorité de son temps au travail, ce qui fait qu'il est distant de son enfant : « *Nous, quand on était encore petits et pour la majorité des cas, c'est le père qui travaille [...] Quand le père rentre le soir, il est fatigué, donc il n'y avait pas ce rapprochement entre l'enfant et le père* » (informateur 5). Les propos rapportés par ces pères témoignent de leur devoir de prendre soin de l'enfant au Québec, et ce, en raison d'un changement au niveau de la structure familiale qui passe de la famille élargie à la famille nucléaire. Toutefois, il est important de préciser que le fait de se retrouver au Québec sans la présence de la famille élargie suscite du stress chez certains d'entre eux, car ils ne peuvent pas compter sur elle lorsqu'ils ont des questions concernant l'éducation des enfants.

Ensuite, un autre facteur qui favorise leur engagement paternel concerne les services offerts par le système de santé. En effet, les pères d'origine africaine apprécient les services médicaux, psychosociaux et de réadaptation offerts par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS). Ces services favorisent leur adaptation en tant que père au Québec puisqu'ils veillent à assurer le bien-être de l'enfant et des parents. Par exemple, les intervenants médicaux sont là pour rappeler aux parents les vaccins que doit recevoir l'enfant. Il y a également l'accessibilité à certains services qui ne sont pas disponibles dans leur pays d'origine comme les services d'orthophonie. À cet égard, l'un des informateurs évoque l'idée qu'il n'aurait pas su quoi faire pour aider son enfant présentant un retard du langage s'il était demeuré dans son pays d'origine. De plus, les services offerts par le CISSS permettent à la femme de recevoir un suivi régulier lorsqu'elle est enceinte.

L'aide que le CLSC apporte quand la femme est enceinte. C'est peut-être pas le père, mais ça l'est par ricochet, tu vois. Le suivi de la maman, ça fait du bien au père, ça fait du bien au père parce qu'il sait que sa femme et son enfant sont pris en charge. Il est plus rassuré, psychologiquement il est plus tranquille, il sait que tout est entre bonnes mains [...] (Informateur 10)

Comme le témoigne ce père, le fait de savoir que sa femme reçoit un suivi de grossesse entraîne un impact positif sur sa santé mentale. En effet, il se sent bien, rassuré et libre d'esprit.

Enfin, un autre facteur qui favorise l'adaptation des pères immigrants interviewés concerne l'aide gouvernementale à laquelle ils ont droit. Par exemple, l'un d'entre eux est reconnaissant d'avoir pu

bénéficier d'un congé de paternité de cinq semaines, puisque cela lui a permis de passer plus de temps avec son enfant. Il apprécie également le fait d'avoir reçu de l'aide financière aux études, et ce, même s'il n'a pas eu droit à des bourses, mais à des prêts uniquement. Dans ces deux situations, l'aide du gouvernement a facilité son adaptation au Québec en tant que père immigrant.

Quelques solutions pour faciliter l'adaptation des pères immigrants : la réflexivité et les groupes de discussion

Pour l'un des pères interviewés, afin de faciliter l'adaptation des pères immigrants au Québec, il faut que ces derniers fassent un travail réflexif sur les différences qui existent entre la conception québécoise des rôles au niveau du couple et celle provenant du pays d'origine.

Je pense que les papas immigrants on pourrait plus les outiller pour les faire comprendre que les parents, parce qu'il ne faut pas qu'on leur en veuille, mais avoir grandi dans une culture où tu, où inconsciemment tu as intégré que c'est telle tâche qui revient à la femme. Si t'arrives ici et puis que tu ne fais pas le travail réflexif sur toi, tu te dis ça, ça fonctionne dans ce contexte-là [...] Parfois ça peut être cause de séparation (Informateur 3)

Pour ce père, aider sa femme à éduquer et prendre soin de l'enfant correspond à un « devoir » et non à une « faveur ». Les pères immigrants, à leur arrivée au Québec, doivent prendre conscience de cela s'ils veulent bien s'adapter à la société québécoise.

Un autre père d'origine africaine propose de faire des groupes de discussion où chacun serait libre d'exprimer son opinion par rapport à sa façon d'éduquer ses enfants. Ce groupe serait constitué de mères et de pères, immigrants et non immigrants, afin de mieux comprendre les croyances et les valeurs des personnes qui viennent de cultures différentes. Dans ce groupe, chacun serait libre de s'exprimer, « pour que chacun à cœur ouvert disent ce qu'ils pensent, comment ils le conçoivent, qu'est-ce qu'ils pensent de l'éducation des enfants » (informateur 5). Les échanges permettraient d'avoir une meilleure compréhension vis-à-vis des différentes façons qu'on éduque les enfants et de démontrer une plus grande ouverture face aux différences culturelles.

Enfin, nous croyons important de souligner ce que l'un des pères immigrants nous a mentionné lors de l'entrevue à savoir que les différents acteurs (intervenants, éducateurs, etc.) devraient s'adresser

autant au père qu'à la mère lorsqu'il est question de la santé et de l'éducation de l'enfant, car le père est souvent négligé par ces services. Ceci rejoint l'une des recommandations faites par De Montigny (2015) qui constate que les services spécifiquement offerts aux pères immigrants sont peu nombreux ce qui justifie que les services aux familles doivent inclure davantage les pères.

CONCLUSION

Il est évident que cette recherche réalisée même sur un petit échantillon a permis de révéler un vécu et des conceptions très hétérogènes de la paternité chez les cinq pères africains interviewés. Concernant les particularités du rôle et des engagements paternels, le rôle du père est décrit comme étant un rôle qui entraîne beaucoup de responsabilités, mais aussi beaucoup de plaisir. Les tâches d'un père concernent les soins physiques quotidiens, mais également les tâches domestiques et le jeu avec l'enfant.

Concernant l'influence de l'immigration sur le rôle et les engagements du père envers son enfant, les pères soulignent que généralement en Afrique, il y a une distinction qui s'opère entre le rôle paternel et le rôle maternel (Battaglini et al., 2002). Cependant, les pères sont très disposés à changer de rôle pour réaliser des tâches qu'ils n'effectuaient pas dans leurs pays d'origine. Certaines circonstances obligent les pères à réaliser des tâches non en fonction du sexe, mais plutôt selon la disponibilité de deux conjoints.

Les pères immigrants citent plusieurs facteurs qui nuisent à l'engagement paternel entre autres, ils ne sont pas admissibles au régime de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), ni eux et ni leurs enfants, tant qu'ils ne reçoivent pas leur carte de résident permanent. La conciliation travail-étude et famille pose le problème de l'absence du père.

Les pères immigrants citent aussi des facteurs qui favorisent l'engagement paternel. Contrairement à ce qui était attendu, l'absence de la famille élargie au Québec favorise le rapprochement du père envers son enfant (de Montigny et al., 2002). Les services offerts par système de santé québécois et que les pères ne trouvent pas dans leurs pays d'origine favorisent l'engagement paternel. Les pères citent les vaccins que doivent faire leurs enfants et le suivi de la mère en maternité.

L'attente qu'il y a pour les familles immigrantes concernant l'admissibilité à l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) nuit à l'adaptation des pères au Québec. Les difficultés rencontrées pour trouver un emploi constituent un obstacle puisque cela limite les moyens financiers de la

famille. Les diplômes obtenus dans le pays d'origine et non reconnus une fois arrivés au Québec constituent une grande frustration pour les pères (Brodeur et al., 2014, Clarkson 2005; Rojas-Vivier, 2008).

Afin de faciliter l'intégration dans le pays d'accueil, les pères immigrants proposent de faire un travail réflexif sur les différences entre la conception des rôles au niveau du couple au Québec et dans la culture d'origine. Au niveau de l'éducation, les pères immigrants souhaitent bénéficier leurs enfants des aspects positifs de la culture de leurs parents ainsi que de la culture québécoise. Les stratégies disciplinaires utilisées par les pères d'origine africaine sont diverses et variées (Pangop, 2015). Les pères immigrants sont d'accord pour éviter les châtiments corporels même si certains avouent avoir reçu ce type de punition quand ils étaient enfants. Concernant les croyances religieuses, les avis sont partagés, mais la plupart déclarent laisser le choix à leurs enfants à l'âge adulte.

Il est important de mentionner les limites de cette recherche. L'échantillon comprend seulement cinq pères africains. La recherche reste en cours puisque nous avons obtenu une subvention CRSH-Savoir et nous avons l'objectif d'interroger dix pères d'origine maghrébine, dix pères d'origine asiatique, dix pères d'origine européenne et dix pères d'origine sud-américaine. Les différentes cultures et origines permettront sûrement de déceler d'autres conceptions de la paternité et d'autres façons de s'engager et peut-être une influence différente du contexte migratoire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Battaglini, A., Gravel, S., Poulin, C., Fournier, M. et Brodeur, J.-M. (2002). Migration et paternité ou réinventer la paternité. *Nouvelles pratiques sociales*, 15(1), 165-179.
- Bernier, E. (2014). De transformations conjugales à la rupture en contexte migratoire. Bilan de recherches. L. Guilbert, C. Boucher et M. Racine, *Cahiers de l'ÉDIQ*, 2(1), 37-45.
- Berry, J. W. (2008). Family Acculturation and Change. *On new shores: Understanding immigrant fathers in North America*, 25.
- Bélanger, A., Bingoly-Liworo, G. et Ledent, J. (2010). Vitesse et facteurs explicatifs de l'entrée en emploi des immigrants récents au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation, culture.
- Bérubé, L. (2004). *Parents d'ailleurs, enfants d'ici : dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants*. Québec : Presses Université du Québec.
- Brodeur, N., Sullivan, F., Chhem, R. D. et Masculinités & société, équipe de recherche en partenariat. (2014). *Évaluation des services aux pères immigrants de l'Hirondelle: Le point de vue des pères*. CRI-VIFF. Québec.
- Chuang, S. S. et Su, Y. (2009). Do we see eye to eye? Chinese mothers' and fathers' parenting beliefs and values for toddlers in Canada and China. *Journal of Family Psychology*, 23(3), 331.
- Chuang, S. S. et Su, Y. (2008). Transcending Confucian teachings on fathering: A sign of the times or acculturation. *On new shores: Understanding immigrant fathers in North America*, 129-150.
- Cohen-Emerique, M. (2000). L'approche interculturelle auprès des migrants. Recherche, dans G. Legault, (dir.), *L'intervention interculturelle* (p. 161-185), Montréal, Gaétan Morin Éditeur.
- Costigan, C. L. et Dokis, D. P. (2006). Similarities and differences in acculturation among mothers, fathers, and children in immigrant Chinese families. *Journal of cross-cultural psychology*, 37(6), 723-741.
- Clarkson, M. (2005). La santé des immigrants récents au Québec: une intégration à adapter et à parfaire. *Santé, Société et Solidarité*, 4(1), 121-128.
- de Montigny, F., Brodeur, N., Gervais, C., Pangop, D. et Ndengeyingoma, A. (2015). Regard sur des enjeux rencontrés par les pères immigrants au Québec. Engagement paternel et migration, 23.
- Dyke, N., & Saucier, J.-F. (2000). *Cultures et paternités : impacts de l'immigration* : Montréal : Éditions Saint-Martin.
- Este, D. C. et Tachble, A. (2009a). Fatherhood in the Canadian context: Perceptions and experiences of Sudanese refugee men. *Sex Roles*, 60(7-8), 456-466.

- Este, D. C. et Tachble, A. A. (2009b). The perceptions and experiences of Russian immigrant and Sudanese refugee men as fathers in an urban center in Canada. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 624(1), 139-155.
- Fronteau, J. (2000). Le processus migratoire : la traversée du miroir. *L'intervention interculturelle*, 1-40.
- Gervais, C., de Montigny, F., Azaroual, S. et Courtois, A. (2009). La paternité en contexte migratoire : étude comparative de l'expérience d'engagement paternel et de la construction de l'identité paternelle d'immigrants magrébins de première et de deuxième génération. *Enfances, Familles, Générations* (11), 25-43.
- Hernandez, S. (2007). Les hommes immigrants et leur vécu familial: impact de l'immigration et intervention (Vol. 15). Centre de santé et de services sociaux de la Montagne.
- Lamb, M. E. (Ed.). (2004). *The role of the father in child development*. John Wiley & Sons.
- Lamb, M. E. (2008). The many faces of fatherhood: Some thoughts about fatherhood and immigration. In Chuang S. S. et Moreno R. P. (Eds.), *On new shores: Understanding immigrant fathers in North America*. New York: Lexington Books.
- Le Camus, J. (2005). *Comment être père aujourd'hui*. Odile Jacob.
- Legault, G. et Bourque, R. (2000). La diversité des visions du monde à travers les valeurs et les croyances. *L'intervention interculturelle*, Montréal, Gaëtan Morin.
- Legault, G. & Rachédi, L. (2008), *L'intervention interculturelle*, 2e édition. Gaëtan Morin-La Chenelière Éducation. Québec.
- Mayer, R., & Deslauriers, J. P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative: l'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie. *Méthodes de recherche en intervention sociale*, 159-189.
- McBride, B. A., Brown, G. L., Bost, K. K., Shin, N., Vaughn, B. et Korth, B. (2005). Paternal identity, maternal gatekeeping, and father involvement. *Family Relations*, 54(3), 360-372.
- Pangop, D. (2015). Perceptions du châtime corporel chez les pères immigrants d'origine latine (mémoire de maîtrise non publié). Université du Québec en Outaouais, Canada.
- Pangop, D., de Montigny, F., Ndengeyingoma, A. et St-Arneault, K. (2013). La discipline. Perspective infirmière: revue officielle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 10(5), 44-46.
- Pourtois, J. P. et Desmet, H. (2004). *L'éducation implicite*. Paris: PUF.
- Ramdé, J. (2015). Le rôle du père dans le développement socioaffectif et cognitif des enfants en contexte migratoire. *Alterstice-Revue Internationale de la Recherche Interculturelle*, 5(1), 3-6.

- Ridjanovic, A. C. (2014). L'adaptation des réfugiés bosniaques dans la ville de Québec. Le processus et les stratégies employées dans les dix premières années. *Connaître Comprendre Accompagner Créer du lien*, 2(1), 27.
- Roer- Strier, D., Strier, R., Este, D., Shimoni, R. et Clark, D. (2005). Fatherhood and immigration: challenging the deficit theory. *Child & Family Social Work*, 10(4), 315-329.
- Rojas-Viger, C. (2008). L'impact des violences structurelle et conjugale en contexte migratoire : Perceptions d'intervenants pour le contrer. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 124-141.
- Renaud, J. (2001). Ils sont maintenant d'ici! les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989. [Québec]: Publications du Québec.
- Shimoni, R., Este, D. et Clark, D. E. (2003). Paternal engagement in immigrant and refugee families. *Journal of Comparative Family Studies*, 555-568.
- Vatz Laaroussi, M. (2001). Le familial au coeur de l'immigration: les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France. Éditions L'Harmattan.

ANNEXES

Canevas d'entrevue pour le projet intitulé : « La paternité en contexte migratoire : redéfinition du rôle paternel »

Accueil du participant et présentation du chercheur. Lecture du formulaire de consentement. Obtention de la signature du participant. Laisser une copie au participant et conserver une copie pour le chercheur. Partir l'enregistreur numérique après avoir rappelé au participant que la confidentialité sera assurée. Ne pas oublier de nommer de quel participant il s'agit (ex. nous allons débiter avec l'informateur numéro un). Questions pour débiter l'entrevue et pour créer un lien avec le père immigrant :

- De quel pays êtes-vous originaire ? Combien d'années avez-vous vécues dans ce pays?
- Pourriez-vous -nous parler des raisons qui vous ont motivé à immigrer au Québec?
- Combien avez-vous d'enfants? Est-ce des filles ou des garçons? Quel âge ont-ils?
- Selon vous, que signifie « être père »?
- Quelles valeurs guident vos comportements en tant que père?

A. L'intégration et l'adaptation des pères immigrants à la société d'accueil

Intégration

- Comment s'est passée votre arrivée au Québec en tant que papa?
- En tant que père, avez-vous reçu de l'aide ou du soutien depuis votre arrivée au Québec?
- Avez-vous eu des difficultés en tant que père ? Lesquelles?
- Pourriez-vous nous nommer quels sont les aspects de votre intégration en tant que père dont vous êtes satisfaits? Et ceux dont vous êtes insatisfaits?

Adaptation

a. Adaptation socioculturelle et linguistique

- Par rapport à votre rôle de père, comment décririez-vous votre adaptation par rapport aux pratiques culturelles des Québécois et des Québécoises?
- Avez-vous éprouvé des difficultés à vous faire de nouveaux amis depuis votre arrivée au Québec? Pourquoi?
- Comment qualifieriez-vous votre connaissance au niveau de la langue française?

b. Adaptation socio-économique (intégration professionnelle) :

- Comment s'est passée votre intégration professionnelle depuis votre arrivée au Québec et comment cela a-t-il affecté votre rôle paternel?
- Avez-vous eu des difficultés à trouver un emploi? Êtes-vous satisfait de votre travail? Pourquoi? Comment qualifieriez-vous votre sentiment d'efficacité par rapport aux tâches et aux responsabilités qui vous sont attribuées à votre travail?
- Avez-vous déjà été victime d'harcèlement, de racisme ou de discrimination depuis votre arrivée au Québec? Si oui, qu'est-ce que vous avez ressenti et comment avez-vous réagi ? Est-ce que cela a des impacts sur votre rôle de père?

c. Adaptation psychologique (tension, dépression, fatigue, confusion, colère, stress, etc.)

- Depuis votre arrivée au Québec, avez-vous éprouvé des difficultés psychologiques? Si oui, de quelle nature? Comment cela a-t-il affecté votre rôle paternel?
- Quel est votre degré de satisfaction par rapport à vos accomplissements sur le plan paternel depuis votre arrivée au Québec?
- Au niveau de votre identité personnelle, est-ce que vous arrivez à trouver un équilibre entre votre culture d'origine et la culture québécoise?

Question pour clore cette thématique :

- En tant que père, quels sont les plus grands défis auxquels vous devez faire face dans la société québécoise?

B. L'influence de l'immigration sur les rôles et les engagements paternels à partir de la perception des pères interviewés.

	Dimensions	Questions
<i>L'influence de l'immigration sur les rôles paternels (L'identité paternelle se construit en fonction de la conception qu'ont les pères de leur rôle paternel)</i>	<p>L'identité paternelle comprend trois dimensions du rôle du père (Le Camus, 2005) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la différenciation sexuelle de son rôle par rapport à celui de la mère 2. la présence en termes d'investissement et de stabilité 3. l'implication directe auprès de l'enfant 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Parlez-nous de votre conception des rôles au sein du couple? (Autrement dit, quels sont les rôles assumés par la mère et quels sont les rôles assumés par le père dans votre couple?). Avez-vous cette même conception des rôles dans votre pays d'origine? Pourquoi? 2. Veillez décrire comment vous passer du temps avec votre (ou vos) enfant (s) au Québec ? Était-ce différent dans votre pays d'origine? Pourquoi? Diriez-vous que votre présence en termes d'investissement et de stabilité auprès de votre (ou vos) enfant(s) est suffisante ? Pourquoi? 3. Comment qualifieriez-vous votre implication auprès de votre (ou vos) enfant(s) au Québec? Pourriez-vous nous donner un ou deux exemple(s) de votre implication auprès de votre (ou vos) enfant(s)? Était-ce différent dans votre pays d'origine? Pourquoi?
<i>L'influence de l'immigration sur les engagements paternels</i>	<p>L'engagement paternel comporte quatre dimensions (Lamb, 2004).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. l'interaction directe du père avec son enfant (jeux, soins, sorties), 2. l'accessibilité du père (être disponible et présent pour l'enfant sans nécessairement être en interaction avec celui-ci) 3. la planification de la vie quotidienne de l'enfant (ex. : appeler la gardienne) 4. la capacité d'évocation (l'enfant prend une grande place dans l'esprit du père même quand il n'est pas en sa présence). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comment décririez-vous le type d'interactions que vous avez avec votre (ou vos) enfant(s) au Québec? Participez-vous aux soins de l'enfant? Quels types de jeux ou d'activités avez-vous l'habitude de faire avec votre enfant? Est-ce que vos interactions étaient différentes dans votre pays d'origine? Pourquoi? 2. Comment qualifiez-vous votre disponibilité et votre présence pour votre enfant au Québec? Selon vous, étiez-vous plus disponible ou moins disponible pour votre enfant dans votre pays d'origine? Pourquoi? 3. Pourriez-vous me parler de vos engagements à titre de père dans la planification de la vie quotidienne de votre enfant? Donnez-moi un ou deux exemples de décisions que vous prenez quotidiennement pour votre enfant. Selon vous, étiez-vous plus ou moins engagé pour votre enfant dans votre pays d'origine? 4. Accordez-vous une priorité égale à votre travail et à votre famille? Pourquoi? Vous arrive-t-il de penser à votre enfant même quand vous n'êtes pas en sa présence? (Par exemple, quand vous êtes au travail, vous arrive-t-il de penser souvent à votre enfant)?
<p>Questions pour clore cette thématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment appréciez-vous votre rôle de père depuis que vous êtes au Québec? • Quels sont vos principales préoccupations ou défis que vous avez actuellement concernant la relation avec votre (ou vos) enfant(s)? • Quelles sont vos aspirations (ou vos souhaits) pour votre (ou vos) enfant(s)? 		

C. Informations générales sur le père immigrant

- Âge du père
- Nationalité d'origine du père
- Langue maternelle du père
- Le plus haut niveau d'études complétées (dans le pays d'origine et le pays d'accueil); d'autres études ou formations complétées
- Emploi occupé (dans le pays d'origine et le pays d'accueil)
- Autres informations importantes à communiquer ?